

ING (B) Collect Portfolio

ING Stability Fund

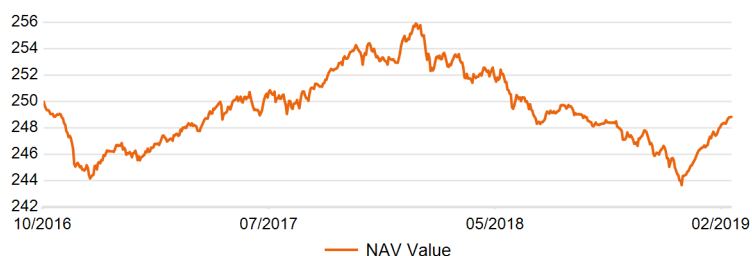
Gestionnaire: NN Investment Partners

Politique d'investissement

Ce fonds investit dans des placements qui mettent l'accent d'une part sur la recherche d'une faible volatilité (afin d'éviter les fortes fluctuations de cours) et d'autre part sur la quête d'un rendement plus élevé que l'indice de référence, l'Eonia*, sur une période de 3 ans minimum. (*L'EONIA - Euro OverNight Index Average - est un indice qui est calculé chaque jour ouvrable et qui reflète la valeur du taux de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire (prêts entre banques) pour les transactions en euros). NN Investment Partners Belgium SA délègue la gestion de portefeuille à ING Belgique SA. Le fonds accorde également une attention particulière à la limitation du risque baissier. Afin d'atteindre cet objectif, le fonds investira majoritairement dans des parts (actions) à capitalisation d'organismes de placement collectif et/ou d'Exchange Traded Funds (les ETF ou fonds indiciels cotés sont des fonds cotés en bourse qui suivent un indice), ci-après dénommés conjointement les « Fonds », dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables. Il peut notamment s'agir de fonds d'obligations, de fonds monétaires, de fonds immobiliers et de fonds d'actions. Le fonds répartira en principe également les avoirs entre les différents Fonds sous-jacents. ING Belgique SA peut toutefois décider de modifier ces pondérations en fonction des conditions de marché. S'agissant de la composante à revenu fixe, elle est essentiellement investie dans des fonds obligataires et, de façon limitée, dans des liquidités (espèces) ou des fonds du marché monétaire. Dans l'intérêt du client, ING Belgique SA peut décider de conserver jusqu'à 100% des avoirs en liquidités (espèces) et en fonds du marché monétaire pour une période limitée et en raison de conditions de marché exceptionnelles. ING Belgique SA déterminera par conséquent à intervalles réguliers les pondérations et ratios des différents investissements. NN Investment Partners Belgium réalisera les investissements dans le respect de ces dispositions. Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour (ouvrable) de calcul de la valeur des parts. Pour ce fonds, ce calcul a lieu quotidiennement.

* La politique d'investissement est reprise intégralement des Informations clés pour l'investisseur (KIID). Le capital et/ou le rendement n'est/ne sont pas garanti(s) ni protégé(s).

Évolution de la VNI, exprimée en EUR **



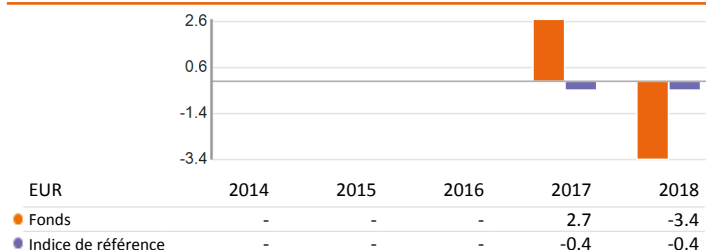
Rendement cumulé **

EUR	1M	3M	6M	YTD
Fonds	0.7	1.0	0.1	1.8
Indice de référence	0.0	-0.1	-0.2	-0.1

Rendement actuariel **

EUR	1Y	3Y	5Y
Fonds	-1.8	-	-
Indice de référence	-0.4	-	-

Rendement par année civile **



Données annuelles sont calculées au 31/12

** Source : NN Investment Partners. L'évolution de la VNI et les rendements sont basés sur les données historiques et ne constituent pas un indicateur fiable pour l'avenir. Pour un compartiment libellé dans une devise autre que l'euro, la valeur convertie en euro peut augmenter ou baisser en fonction des fluctuations des taux de change. Dans le passé, la valeur en euro a baissé en raison des fluctuations des taux de change. La VNI et les rendements ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie et des taxes. Le rendement des actions de distribution est calculé sur base du réinvestissement des dividendes.

Données au 28/02/2019

Informations clés

Type de fonds*	MULTI-ASSET
Type de part	P Capitalisation
Devise de la part	EUR
Code ISIN	BE6288613068
Code Bloomberg	INGBSTC BB
Code Reuters	BE6288613068.LUF
Code Telekurs	-
Code WKN	-
Code Sedol	-
Compartiment de la Sicav	ING (B) Collect Portfolio
Société de gestion	NN Investment Partners Belgium
Nationalité de la société de gestion	BEL
Pays de la loi applicable	BEL
Domicile	BEL
Indice de référence	Euro Overnight Index Average (EONIA)
Fréquence de la VNI	Daily

* Par 'fonds', nous entendons compartiment d'une Sicav.

Informations sur le fonds

Lancement du compartiment	16/09/2016
Lancement de la part	03/10/2016
Date d'échéance du compartiment	Indéterminée
Souscription minimale	share 1
Valeur nette d'inventaire (VNI)	EUR 248.83
VNI du mois précédent	EUR 247.09
Max. sur 1 an (16/03/2018)	EUR 253.59
Min. sur 1 an (27/12/2018)	EUR 243.65
Actifs du fonds (mio)	EUR 146.97
Actifs de la part (mio)	EUR 22.88
Duration	-

Frais et taxes

Frais courants	1.27%
Commission de gestion annuelle	0.82%
Frais d'entrée (max.)	3.00%
Frais de sortie	-
Frais de conversion (max.)	-
T.O.B. à la sortie (max. 4000 EUR)	1.32%
Taxe sur la plus-value à la sortie	30%

*Frais de garde: contactez votre distributeur

Top 10 des positions

NORDEA 1 SIC STAB RET-X EUR	19.43%
SCHRODER IN-STR CRD-I HEDGED	18.93%
BSF-FIXED INCOME STRAT-X2E	15.83%
JPMORGAN GLOBAL MA USD-I EUR	15.75%
FRANK TEMP GLOB BD EUR-XAEUR	11.87%
Nordea 1 - Euro Co Bond Fund X-EUR	9.90%
AMUNDI MULTI ASSET CON-OFE C	8.00%

* Si le Top 10 comprend des OPC, il est possible que ceux-ci ne soient pas tous offerts au public en Belgique. Consultez votre conseiller financier.

ING (B) Collect Portfolio

ING Stability Fund

Indicateur de risque et de rendement

SRRI

Risque	Risque plus faible - rendement généralement plus faible			Risque plus élevé - rendement généralement plus élevé			
	1	2	3	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La plus basse catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 2 en raison du comportement du produit durant la période d'évaluation. Globalement, le risque de marché, qui prend en considération les performances passées ainsi que le potentiel d'évolution futur des marchés, afférent aux instruments financiers utilisés pour atteindre les objectifs d'investissement est moyen.

Différents facteurs exercent une influence sur les instruments financiers. Citons notamment l'évolution des marchés financiers, la situation économique des émetteurs d'instruments financiers, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale en général, et le contexte politique et économique de chaque pays. Le risque de crédit attendu - risque de défaut de la contrepartie - des investissements sous-jacents est jugé moyen. De plus, l'exposition au risque de change peut influencer sur la performance du compartiment. Aucune garantie n'est fournie quant à la récupération de votre placement initial.

Données au 28/02/2019

Répartition des actifs

Cash		49.00%
Obligations		42.90%
Actions		8.10%

Répartition par devise

EUR		100.00%
-----	--	---------

Autres parts

P Distribution		BE6288614074
----------------	--	--------------

EQUITIES

FIXED INCOME

MULTI ASSET

STRUCTURED

MONEY MARKET

ING (B) Collect Portfolio

ING Stability Fund

Informations importantes

Le présent document est destiné à des fins promotionnelles et son contenu ne doit pas être considéré comme un conseil en vue d'acheter ou de vendre un quelconque investissement ou intérêt. Les informations présentes dans ce document ne peuvent être considérées comme des conseils fiscaux ou juridiques.

La valeur nette d'inventaire est publiée tous les jours sur www.beama.be/fr/vni.

Tout investissement implique des risques pouvant inclure des pertes de capital. Veuillez noter que la performance citée ci-dessus est historique, que la valeur de votre investissement peut augmenter ou diminuer et que les performances du passé ne constituent pas une garantie pour les performances actuelles et futures.

Il est déconseillé aux investisseurs de baser leurs décisions d'investissement sur le présent document. Nous vous invitons à lire le prospectus et les informations clés pour l'investisseur (KIID – Key Investor Information Document) avant d'investir. Pour des informations plus détaillées sur le fonds, ses coûts et ses risques, veuillez vous référer au prospectus et au KIID. Ces documents, de même que les rapports périodiques, sont disponibles gratuitement, en français et en néerlandais, sur www.nnip.com. Le service financier en Belgique est assuré par RBC Investor Services Belgium.

Le présent document a été préparé avec le soin et la diligence requis. Toute information fournie dans le présent document est valable à la date de publication de ce document, mais peut être sujette à modification. Pour des informations à jour, veuillez envoyer un e-mail à question@nnip.com ou consulter www.nnip.com.

Ce document et les informations qu'il contient ne peuvent être copiés, reproduits, distribués ou transmis à qui que ce soit sans notre approbation écrite préalable. Toutes les plaintes découlant ou se rapportant aux termes de cet avertissement sont régies par la loi belge.

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à question@nnip.com ou ombudsman@ombudsfin.be.

Note de bas de page

Le Top 10 des positions est indiqués sans tenir compte des liquidités. La composition des actifs, la répartition par devise et la répartition des ratings sont indiquées compte tenu des liquidités. Les liquidités comprennent les dépôts, les collatéraux en cash, les spots sur devises, les forwards sur devises et d'autres actifs liquides tels que les dettes et créances.

ING (B) Collect Portfolio

ING Stability Fund

Lexique

Actifs de la part (mio): La somme des actifs sous gestion pour toutes les catégories d'actions d'un compartiment.

Actifs du fonds (mio): Le total des actifs sous gestion pour une catégorie d'actions.

Capitalisation: Les fonds de capitalisation réinvestissent automatiquement les bénéfices ou les dividendes pour accroître la valeur du capital initial. Ils ne versent donc pas de dividendes périodiques.

Commission de gestion annuelle: Les frais de gestion sont des frais annuels récurrents exprimés sous la forme d'un pourcentage. Vous ne devez pas payer ces frais au moment de l'achat de fonds. Ils sont retenus chaque année sur le rendement du fonds. Il s'agit d'une rémunération pour la gestion d'un fonds.

Compartiment: Une sicav ou fonds commun de placement peut se composer de différents compartiments qui ont chacun leur propre politique d'investissement. Chaque compartiment doit être considéré comme une entité distincte. L'investisseur n'a droit qu'au patrimoine et au produit du compartiment dans lequel il a investi.

Devise de la part: Est la devise de la valeur nette d'inventaire. Dans un même compartiment, les classes d'actions peuvent exister dans diverses devises.

Distribution: Les fonds de distribution vous versent périodiquement (généralement annuellement) un dividende, s'ils ont réalisé des résultats positifs au cours de l'année écoulée. Le dividende n'est cependant pas fixé à l'avance et est déterminé par le fonds lui-même. Il peut donc varier sensiblement d'une année à l'autre.

Duration: Il s'agit de la durée moyenne pondérée des instruments financiers sous-jacents en portefeuille. Elle mesure la sensibilité des cours obligataires aux taux. Plus la durée moyenne résiduelle des obligations du fonds est longue (= durée élevée), plus les cours des obligations réagiront fort à un changement de taux. Le cours d'une obligation baisse en cas de hausse des taux d'intérêt et inversement.

Equities: Actions

Fixed Income: Titres à revenu fixe

Fonds: « Fonds » est un terme utilisé fréquemment pour désigner un Organisme de placement collectif (OPC). Le terme peut se rapporter à un compartiment d'une sicav belge, à un compartiment d'une sicav luxembourgeoise, à un fonds commun de placement ou à un compartiment d'un fonds commun de placement.

Frais courants: Le total des frais annuels récurrents liés à un fonds de placement, exprimé en pourcentage. Ils se composent généralement d'un droit de gestion, de frais administratifs, de frais de publication, etc.

Frais de conversion (max.): Les frais de switch ou de conversion sont des frais qui peuvent être liés à la transition d'un fonds à un autre. Ces frais sont à charge de l'investisseur.

Frais de garde: Rémunération facturée par une institution financière à ses clients pour garder des valeurs mobilières.

Frais de sortie: Il s'agit de frais uniques qui peuvent être facturés lorsque vous voulez sortir d'un fonds de placement.

Frais d'entrée (max.): Il s'agit de frais uniques facturés en cas d'achat d'un fonds de placement. Ils sont généralement exprimés en un pourcentage du capital investi. En cas de frais d'entrée maximaux, le pourcentage indiqué ne peut être dépassé.

Indicateur de risque et de rendement: Il s'agit du SRRI (Synthetic Risk Return Indicator). Il représente le score de risque légalement obligatoire d'un compartiment, exprimé sur une échelle de 1 (risque faible, rendement potentiellement inférieur) à 7 (risque élevé, rendement potentiellement supérieur). Le calcul repose sur la volatilité d'un compartiment et tient compte ainsi de la mobilité dans le marché. Le calcul de cette volatilité tient compte par défaut des 5 années antérieures.

Indice de référence: Mesure objective, définie à l'avance, à laquelle les rendements d'un fonds de placement sont comparés.

Land toegepaste wet: Le domicile ou le pays d'établissement est le pays dans lequel un fonds de placement a élu domicile. Celui-ci peut avoir des conséquences importantes pour la fiscalité.

Max. sur 1 an (jj.mm.aaaa): Représente le cours le plus élevé du fonds au cours de l'année écoulée et la date à laquelle il l'a atteint.

Min. sur 1 an (jj.mm.aaaa): Représente le cours le plus bas du fonds au cours de l'année écoulée et la date à laquelle il l'a atteint.

Money Market: Liquidités

Morningstar rating 3-years: Une notation (quantitative) calculée sur une période de 3 ans. Celle-ci tient compte des rendements obtenus dans le passé et des fluctuations du cours.

Morningstar rating 5-years: Une notation (quantitative) calculée sur une période de 5 ans. Celle-ci tient compte des rendements obtenus dans le passé et des fluctuations du cours.

Morningstar rating overall: La Notation globale Morningstar est une moyenne pondérée des notations distinctes.

Morningstar Ratings: Morningstar est un fournisseur de premier plan d'analyses d'investissement indépendantes. Les notations de Morningstar donnent aux investisseurs un aperçu des performances passées d'un fonds de placement, en tenant compte du risque. Les 10 % les plus performants dans une catégorie donnée reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants reçoivent 4 étoiles, les 35 % du milieu reçoivent 3 étoiles, les 22,5 % suivants reçoivent 2 étoiles et les 10 % les moins performants reçoivent 1 étoile. Un fonds ne peut obtenir une notation que s'il existe depuis au moins 3 ans.

Multi-Asset: Mixtes

Rendement: Indique la manière dont la valeur d'un fonds de placement a augmenté (ou baissé) au cours de la période indiquée. Le rendement tient compte des frais courants, mais pas des éventuels frais d'entrée et de sortie et des taxes. Le rendement des actions de distribution est calculé sur base du réinvestissement des dividendes.

Répartition des ratings: La solvabilité des obligations est évaluée par des agences de notation indépendantes telles que Standard&Poors, BarCap & Fitch et Moody's. Les ratings vont de 'élevé' ('AAA' et 'AA') à 'moyen' ('A' et 'BBB') et 'faible' ('BB', 'B', 'CCC', 'CC' et 'C'). Les obligations investment grade (ratings 'AAA' jusqu'à 'BBB') affichent généralement un risque plus faible que les obligations avec un rating 'BB' jusqu'à 'C', qui sont des obligations risquées.

Sicav: Sicav est l'abréviation de « Société d'investissement à capital variable ». Une sicav est un OPC de type statutaire. Il s'agit d'une personne morale, généralement une société anonyme. Une sicav présente la particularité spécifique de pouvoir augmenter son capital en permanence et sans formalités en émettant de nouvelles actions, ou inversement de pouvoir diminuer son capital en rachetant des actions existantes.

Souscription minimale: Représente le montant ou le nombre minimum de parts à investir dans le compartiment.

Structured: Fonds structurés

T.O.B.: Il s'agit d'une taxe boursière payée sur la valeur nette d'inventaire, exprimée en pourcentage. La taxe boursière ou taxe sur les opérations de Bourse (TOB) est une taxe que votre banque ou société boursière vous facturera lors de l'achat ou de la vente de fonds de placement. Si vous achetez des actions ou des obligations au moment de leur émission, vous ne paierez pas de taxe boursière.

Taxe sur la plus-value à la sortie: Si le compartiment investit plus de 10% en instruments à revenu fixe, une taxe de 30% est redevable sur l'éventuelle plus-value réalisée à la vente.

Type de fonds: Indique le type de fonds : fonds d'actions, fonds obligataire, money market ou fonds monétaire, fonds structuré (assorti de l'une ou l'autre forme de protection du capital) ou fonds multi-asset ou mixte.

Valeur nette d'inventaire (VNI): La valeur nette d'inventaire ou VNI est le prix ou le cours d'un compartiment de fonds. La VNI est calculée en additionnant la valeur de tous les produits dans lesquels le fonds investit, puis en la divisant par le nombre d'actions en circulation.

VaR: Value at Risk calcule la perte potentielle maximale encourue par un fonds sur une période d'un an, pour un niveau de sécurité de 95 %.

Yield to Maturity: Yield to Maturity est le rendement d'un investissement obligataire conservé jusqu'à l'échéance. Il s'agit du Yield to Maturity moyen pondéré des instruments financiers sous-jacents en portefeuille.

Yield to Worst: Correspond au rendement le plus faible possible pour un instrument à revenu fixe compte tenu tant des éventuels remboursements anticipés que de l'échéance. Il s'agit du Yield to Worst moyen pondéré des instruments financiers sous-jacents en portefeuille.